



À JAMAIS pour le CHEO

Votre don se perpétuera. Éternellement.



Volume 4, novembre 2018

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME À JAMAIS POUR LE CHEO?

IL VIENT UN MOMENT DANS LA VIE
OÙ NOUS COMMENÇONS À SONGER À
LAISSER UN HÉRITAGE.

En faisant un don en héritage au CHEO, vous laisserez une trace marquante pour des générations futures de patients du CHEO et leurs familles. Rien n'est plus important que l'héritage que nous laissons à nos enfants. Faites en sorte que votre legs soit de leur permettre de vivre la meilleure vie possible.



LE CADEAU D'UNE VIE

UNE VIE BIEN VÉCUE PEUT PERDURER BIEN AU-DELÀ DE LA VIE D'UNE PERSONNE
ET APPUYER DES GÉNÉRATIONS QU'ILS NE RENCONTRERONT JAMAIS.



Voici une des photos que Patti préfère de son fils Adam May

Carol et Loris sont la preuve qu'il existe des âmes radieuses. Ils ont fait connaissance et ont connu une histoire d'amour spectaculaire pour ensuite devenir une force unie de bonté par l'entremise de leur travail au niveau international, leur engagement à la justice sociale au Canada et avec le fonds de dotation qu'ils ont fondé pour le CHEO. Dans les mots de Carol, ce fonds répond à la volonté de « Donner dans le présent afin de construire l'avenir. »

L'idée de ce fonds est venue alors que Loris faisait face à la fin de sa vie. Dans les jours intenses qui ont mené à son départ, Loris et Carol ont été très réconfortés par l'équipe de soins palliatifs, dont un médecin qui avait un lien avec le CHEO. Ils ont été inspirés à créer un fonds dédié à la santé des enfants.

Malgré sa propre perte, Carol fut émue par ce que certains enfants doivent subir, à quel point la maladie peut être cruelle pour une jeune personne et sa famille. Mais Carol n'est pas du genre à voir seulement le côté négatif

des choses. Elle reconnaît aussi qu'au CHEO, « les enfants sont entourés d'une équipe qui les aide à vivre leur vie. Lorsqu'un enfant est gravement malade, il y a une solution, et non seulement une situation sans espoir. Le travail est incroyablement positif. Le CHEO est un endroit heureux. »

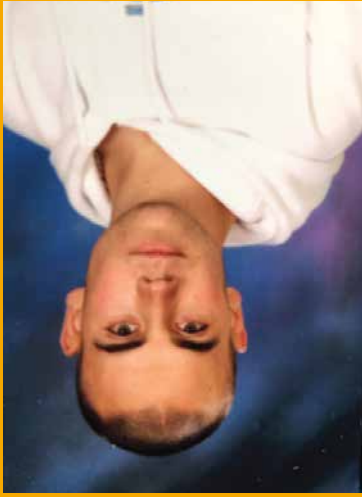
Les fonds de dotation comme celui établi au moment du décès de Loris qui est renforcé par les dons continuels de Carol et auquel des fonds supplémentaires sont prévus lorsque le testament sera finalisé sont une fondation solide sur laquelle le CHEO peut bâtir et qui lui permet de croître. Carol se sent « très privilégiée de faire partie de cela ». Elle est heureuse d'être « associée au CHEO pour le reste de sa vie et après ».

*« le lien est le
cadeau de la vie. »*

Carol et Loris ont créé un héritage extraordinaire en menant des vies significatives remplies d'amour et en choisissant de partager leur bonne fortune avec les enfants qui connaissent des difficultés au tout début de leurs vies. Leur vision est vaste et ancrée dans l'optimisme et la générosité. Leur cadeau est fondé sur l'espoir : « Qui sait ce que les enfants que nous aidons accompliront – le lien est le cadeau de la vie. » Le CHEO et la communauté sont plus forts grâce à ces dons et à aux gens qui se distinguent par leur façon de vivre leur vie.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA FAÇON
DE CRÉER VOTRE HÉRITAGE AU CHEO,
veuillez communiquer avec Megan Doyle Ray à l'adresse
mdoyleray@cheofoundation.com ou en composant le 613-738-3694.**

UN CŒUR QUI CONTINUE DE BATTRE



Voici une des photos que Parti prére de son fils Adam May

Lorsque le fils de John et Patti May, Adam, est décédé en 2006, ils ont créé un fonds de dotation en son honneur. Ils continuent d'être réconfortés par le fait que sa mémoire se perpétue par le biais de ce fonds qui appuie les patients et les familles au département des urgences du CHEO. Ils ont aussi désigné des fonds dans leur testament qui seront versés au fonds de dotation d'Adam.

Visitez le

cheofoundation.com/fr/donate/legacy-giving/
pour lire ces histoires ainsi que d'autres histoires inspirantes à jamais pour le CHEO.

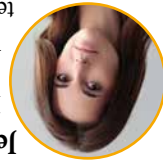


Votre don se perpétuera. Éternellement.

COMITÉ CONSULTATIF SUCCESSORAL À JAMAIS POUR LE CHEO

Laissez une empreinte durable en aidant à assurer que le CHEO soit ici pour toujours.

Le Comité consultatif successoral de la Fondation du CHEO est disponible en tout temps pour discuter de la façon dont vous pouvez subvenir aux besoins de votre famille, profiter d'économies fiscales et créer un héritage pour le CHEO.



Jessica Houle

LLB, Associée à la firme Sicoite Guilbault, avocate parfaitement bilingue avec une expertise en droit testamentaire et successoral.
613-837-7408 poste 260, jhoule@sicoite.ca



Shawn Ryan

CFP, Conseiller TER, Financière Sun Life, plus de 25 ans d'expérience dans le domaine des services financiers avec certifications de planificateur financier agréé (CFP) et de spécialiste en fiduciaire et en succession.
613-558-2644, shawn.ryan@sunlife.com



Paul B. St. Louis

LLB, TER, Vice-président, Doherty & Associates Ltd., conseiller en matière d'investissement se spécialisant en planification successorale, en règlement de succession et en gestion fiduciaire.
613-238-6727 poste 7101



Daniel B. Warren

CPA, CA, TER, Associé fondateur, Hendry Warren LLP, conseiller en matière de planification et de stratégie successorale.
613-235-2000 poste 234

IL EST IMPORTANT D'ACTUALISER VOTRE TESTAMENT

Protégez ce qui est précieux pour vous en révisant le document le plus important que vous possédez chaque année. Certains événements peuvent survenir qui nécessitent une révision de votre testament. Par exemple :

- Un mariage ou un second mariage : les gens oublient souvent de modifier les bénéficiaires de leur assurance-vie, de leurs REER, leurs FERR ou leurs CELI lors de séparations ou de divorces.
- Un divorce ou une séparation n'annule pas automatiquement votre testament existant.

D'autres jalons importants comme la naissance d'un enfant ou d'un petit-enfant, le décès d'un époux ou d'une épouse et autres nécessitent une révision de votre testament. Il est aussi important de le réviser lorsque vous avez nommé un exécuteur ou un co-exécuteur. Par exemple, est-il encore logique d'avoir un oncle âgé comme exécuteur testamentaire?

Jessica Houle, LLB à la firme Sicoite Guilbault et membre du Comité consultatif successoral de la Fondation du CHEO, explique : « Il est important de rédiger un testament qui reflète vos souhaits et vos intentions. Cependant, il ne s'agit pas d'une tâche unique. La vie peut être imprévisible. Lorsque vous avez un testament, il est très important de le réviser périodiquement. Je vous suggère de choisir une date, comme votre anniversaire ou le jour de l'An, pour relire votre testament et juger s'il reflète encore vos volontés actuelles. »

La Fondation du CHEO se fera un plaisir de vous assister dans la création d'un don en héritage au CHEO. Cependant, nous vous encourageons fortement à obtenir des conseils légaux et financiers lorsque vous planifiez votre succession – que ce soit par l'entremise de notre Comité consultatif successoral ou d'autres ressources.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA FAÇON

DE CRÉER VOTRE HÉRITAGE AU CHEO,
veuillez communiquer avec Megan Doyle Ray à l'adresse
mdoyleray@cheofoundation.com ou en composant le 613-738-3694.